

# BULLETIN MUNICIPAL DE KERFOURN

## MARS 2009

### INFO PRATIQUES

#### Secrétariat de la Mairie

Téléphone : 02 97 38 36 03

Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	8h30 – 12h	Fermé
Mercredi	8h30 – 12h	14h – 18h
Jeudi	8h30 – 12h	14h – 18h
Vendredi	8h30 – 12h	Fermé
Samedi	8h30 – 12h	14h – 16h

#### Café "Chez Marie Jo"

Téléphone : 02 97 38 36 20

Bar -Tabac - résultats sportifs –  
journaux Café Merlus (Lorient)

Lundi	7h30 – 14h	16h – 21h
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	7h30 – 14h	16h – 21h
Jeudi	7h30 – 14h	16h – 21h
Vendredi	7h30 – 14h	16h – 1h
Samedi	8h – 14h	16h – 1h
Dimanche	9h – 14h	16h – 1h

#### Horaires Médiathèque

##### Période scolaire

Lundi	Fermé
Mardi	Ecole 13h30 – 16h30
Mercredi	9h – 12h et 14h – 17h
Jeudi	Fermé
Vendredi	Ecole 10h – 12h
Samedi	13h30 – 16h

#### Boulangerie

Lundi	Fermé
Tous les jours	7h à 14h et 16h à 19h30
Dimanche	7h à 13h

#### Crêperie « l'hirondelle »

Téléphone : 02 97 38 24 86

Lundi	7h – 15h	16h30 – 20h
Mardi	7h – 15h	16h30 – 23h
Mercredi	7h – 15h	Fermé
Jeudi	7h – 15h	16h30 – 23h
Vendredi	7h – 15h	16h30 – 23h
Samedi	8h – 15h	16h30 – 23h
Dimanche	Fermé	16h30 – 23h

#### Déchetterie Gueltas

Téléphone : 02 97 51 51 64

Lundi et jeudi	10h – 12h et 14h – 18h
samedi	10h – 13h et 14h – 18h

#### Halte Garderie Municipale

Téléphone : 02 97 38 34 80

Lundi, mardi, jeudi, vendredi	
Matin	: 7h30 à 8h45
Soir	: 16h15 à 18h30

#### Numéros utiles :

SAMU	15
POMPIERS	18 ou 112
GENDARMERIE	17

### Chers concitoyens

En février, trois domaines très différents ont marqué le travail de la municipalité outre la gestion quotidienne : les rencontres, les finances, et la construction.

#### Les rencontres

La réunion du 6 février avec les assistantes maternelles nous a permis d'identifier les besoins de cette profession. Trois demandes ressortent de cet entretien. L'adhésion au R.A.M. (relais d'assistantes maternelles) n'est pas envisageable actuellement pour des raisons financières et statutaires. Nous adresserons un courrier aux assistantes pour expliquer notre position. Par contre, les deux autres points abordés ont été validés par une délibération du conseil du 5 mars. La commune prendra en charge une formation premier secours adaptée aux enfants et aux nouveaux nés pour les assistantes maternelles désireuses d'obtenir cette qualification. Cela représente un budget de 480 € maximum. De plus, la halte-garderie sera mise à disposition gracieusement une à deux matinées par mois. Lors de la réunion du mois dernier, l'intérêt de réduire l'isolement des assistantes maternelles et de partager des animations communes semblait évident. Des travaux d'embellissement à la halte-garderie sont nécessaires (suppression d'une cloison et peinture). Une sollicitation des personnes utilisant le service de la halte-garderie sera effectuée courant mars pour limiter les coûts.

L'objectif de la réunion du 24 février avec les agriculteurs était de mettre au point la procédure la plus adaptée pour les réclamations habituelles concernant les fossés, l'élagage, le nettoyage des voies communales, l'information des usagers de la route. Nous avons noté des points de vue différents sur la mise en place à moyen terme d'une filière bois énergie et informé le monde agricole sur le recensement des ruisseaux actuellement en cours d'instruction.

#### Les finances

La commission « finances » s'est réunie 6 fois pour valider les budgets administratifs de l'année 2008 et programmer les dépenses et recettes des 8 budgets de la commune pour 2009. Le vote des budgets primitifs 2009 est programmé le 18 mars. Un article complémentaire est présenté pour expliquer les éléments financiers notables de l'année à venir. La commission dite des impôts directs, chargée de valider les éléments fournis par le trésor sur les bases des valeurs locatives des habitations s'est réunie le 5 mars 2009. Une analyse plus fine des bases fiscales est demandée au centre des impôts. Nous attirons donc particulièrement l'attention, dans un souci d'équité fiscale, des contribuables concernés soit par des maisons considérées comme sans confort soit des aménagements d'étage non déclarés.

#### La construction

Enfin, nous avons reçu les documents d'urbanisme de la D.D.E. permettant de passer les actes de transfert de propriété de certaines parcelles du lotissement Koarheg. Trois habitations devaient se construire très rapidement. Les autres réservations ne sont pas encore mûres pour déterminer les dates de vente et de construction. Le cahier des charges du lotissement est en cours de modification pour respecter les préconisations « éco-faur ». Nous pouvons ajouter que les actes pour les trois lots au niveau du terrain d'entraînement sont aussi en programmation. Deux constructions sont prévues cette année.

Les travaux de finition de la mairie avancent correctement. La mise en chauffe étant effective, la pose du parquet dans la salle du conseil est prévue d'ici la fin mars. La fin du chantier est donc envisageable courant avril après la visite de sécurité reportée à la semaine 15.

Joël Marivain

Le conseil municipal présente ses sincères condoléances aux familles Nicolas et Le Roscouët pour le départ d'Émile et de Pierrrot.

### Le mot du Maire

## Informations générales

### **MEKESKEUSSAVEUDIR???**

Le saviez-vous?

Kerfourn, est aussi un nom de famille, et 5% des français ayant Kerfourn pour nom de famille vivent dans le Finistère.

En France, 156 personnes portent ce nom de famille, mais, toutes ces personnes savent-elles que les kerfournois existent?

Ce mois-ci, nous allons traduire « parc yen » situé sur la route de Crédin. On trouve le mot parc qui signifie champ et yen qui se traduit par froid, c'est donc le champ froid.

Kenavo!!!

### **Patrimoine musical de Kerfourn.**

Un grand merci et félicitations à nos chanteurs kerfournois; grâce à eux les chansons bretonnes de nos villages resteront pour les générations à venir.

Odile Jégonday, pour ses chansons en solo, apprises avec sa maman.

Henri Blanchard, Jeanne Blanchard-Le Potvin, Raymond Pouillas et Arsène Le Crom pour leur interprétation de la chanson « je n'irai plus à Lan-vihan » écrite par le papa de Henri et Jeanne.

Nous avons été aidés pour l'enregistrement par le professeur de musique Véronique Bourjot et Serge Brielle, des pontiviens passionnés de chants bretons. Merci pour ce moment conviviale passé ensemble. Notez que vous pouvez désormais les entendre sur le site : [www.kerfourn.fr](http://www.kerfourn.fr) sur la page culture et loisirs.

### **Le bulletin municipal est ouvert à tous !**

Toutes les associations, ou autre, peuvent donner un article à faire paraître dans le bulletin municipal.

Pas d'obligation pour un article mensuel.

Les articles sont à déposer à la Mairie ou à envoyer par courriel à l'adresse suivante :

**bulletin@kerfourn.fr** pour le 5 de chaque mois.

### **Soirée couscous, le samedi 18 avril**

Le samedi 18 avril l'association des chasseurs de Kerfourn, organise une soirée couscous à la salle polyvalente. Venez nombreux !

### **Collecte de journaux**

La prochaine collecte aura lieu le samedi 4 avril 2009 au local communal, qui se trouve derrière la Médiathèque, à côté de l'église.

### **Club de l'âge d'or**

Le club de l'âge d'or organise, désormais, chaque mois un après-midi « jeux de carte et de société » suivi d'un petit goûter en alternance avec le repas mensuel.

Une participation de 1 € sera demandée à chacun. La prochaine date retenue est **le 18 mars à partir de 14 heures** à la cantine. Que ceux qui n'ont pas de moyen de locomotion n'hésitent pas à contacter:

**Denise Le Guilloux au : 02 97 38 37 54.**

Les joueurs de boules, quant à eux, se réunissent 2 fois par semaine: les mercredis et samedis après-midi dans le local situé près de la caserne des pompiers pour s'adonner à leur passe-temps favori.

D'autre part, le prochain repas mensuel aura lieu **le 1<sup>er</sup> avril à 12 heures** à la cantine.

### **Chants traditionnels en français ou en breton.**

Vendredi 27 mars 2009 à 20h30 venez écouter des chants traditionnels en français ou en breton. Ce sera aussi l'occasion d'écouter ou de raconter des contes.

Le lieu est le bar « l'écurie » à Locmalo dans la commune de Réguiny.

L'entrée est gratuite, tout le monde est invité à préparer un conte ou une chanson pour les partager avec les autres participants.

Contact : Serge Brielle : 02-97-25-28-64

Notez que Serge Brielle et sa collègue Véronique Burjot ont aidé à l'enregistrement des musiques bretonnes sur notre site Internet de [www.kerfourn.fr](http://www.kerfourn.fr).

## Explication masse financière budget 2009

L'année 2008 aura été une année budgétaire particulière. Les emprunts nécessaires pour assumer les engagements de la commune et pour faire l'avance des subventions et de la T.V.A. ont été conséquents 320 000 € en 2008. L'endettement de la commune fin décembre dépasse donc les 1 000 000 €.

Plusieurs éléments atténuent mon pessimisme latent.

1) Le résultat 2008 du compte administratif de fonctionnement de 129 812,29 € nous permet de financer largement le remboursement du capital pour une somme d'environ 80 800 €. L'affectation du solde sera décidée lors de la réunion du budget.

2) La progression de la population kerfournoise augmente la dotation forfaitaire de l'état de 5000 €.

3) Une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement 2009 devrait maintenir notre résultat pour réduire notre endettement.

4) La vente des terrains rue saint Vincent confirmée seulement depuis mi janvier apporte 66 600 € au budget d'investissement. Cette rentrée va nous permettre d'auto financer l'augmentation des travaux de voirie en 2009.

5) Le gouvernement a mis en place début janvier un remboursement anticipé de la T.V.A. payé en 2008. Ce poste représente pour nous en 2009 environ 97 000 € dont 73 000 € qui aurait du être remboursé seulement en 2010.

6) L'emprunt de 280 000 € contracté début 2009 pour solder les travaux de la Mairie sera remboursé aussitôt après les rentrées de T.V.A. et de subventions.

7) Le budget prévisionnel d'investissement de la mairie sera presque respecté sans surcoût.

8) Le solde déficitaire d'environ 150 000 € HT du budget du lotissement Koarheg (solde après la vente des 23 lots) est résorbé partiellement avec la subvention « Eco-Faur » de 100 000 € que nous avons obtenu mi-février.

9) Nous reporterons la tranche conditionnelle de 125 000 € et la pose des candélabres pour 30 000 € pour ne pas alourdir les frais financiers du lotissement.

10) Des « petites » subventions complémentaires ont été obtenues en 2008 : 18 565 € du conseil général pour le lotissement, 28 800 € du conseil général pour la mairie et 2 434 € de l'état pour la boulangerie.

Nous avons gagné la liberté de ne pas suivre la proposition de l'audit financier de mars 2008 qui préconisait une augmentation à deux chiffres des contributions directes. La valeur locative des habitations progresse de 2,5 %, celle des terrains de 1,5 %. La réunion du conseil municipal le 18 mars décidera donc de l'augmentation des taux.

Le point noir est l'augmentation du déficit de l'assainissement. Un emprunt sera nécessaire pour assumer un déficit existant de 59 000 € porté à 75 000 € avec les travaux prévus en 2009 en attendant les résultats des études sur l'éventuel transfert de compétence vers la communauté de commune.

## Les déchetteries : conseils aux usagers

Les vendeurs d'appareils électroménagers, de téléphones portables, d'ordinateurs... sont aujourd'hui dans l'obligation de reprendre votre ancien matériel à l'achat d'un neuf. L'éco-participation payée à chaque achat d'équipement finance ce service et permet un meilleur démantèlement des appareils.

### Déchets verts : valorisez sur place !

Utilisez votre gazon en paillage en couche mince de 3 à 5 cm sous la haie, dans le potager ou le jardin d'agrément. Cela permet de diminuer l'arrosage (conservation de l'humidité) et de ralentir la pousse des mauvaises herbes.

Si vous faites du compost, fanez l'excédent d'herbe au soleil pendant 2 à 3 h sur un coin de pelouse en l'aérant deux fois, puis versez-le sur le tas de compost.

Les petites branches peuvent être coupées en tronçons de quelques cm au sécateur ou réduites en broyant par la tondeuse : on pourra alors les incorporer au compost. Ces déchets de taille, ajoutés aux déchets de cuisine, équilibreront le compost : il faut équilibrer l'apport en carbone (feuilles et pelouse sèche, branches, paille) et en azote (épluchures de légumes).

Pour les déchets recyclables : Utilisez les colonnes de tri !

### Déchetteries : Les horaires

Noyal Pontivy      Lundi 10h à 11h30 et 14h à 17h30  
                            Mercredi, jeudi et vendredi 14h à 17h30  
                            Samedi 10h à 11h30 et 14h à 17h30

(Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre inclus fermeture repoussée à 19h en semaine et 18h le samedi.°)

Gueltas              Lundi et jeudi 10h à 12h et 14h à 18h  
                            Samedi 10h à 13h et 14h à 18h

## Festival cinématographique de documentaires et longs métrages sur le développement durable.

Pontivy communauté en partenariat avec les communes, projettera des films au cinéma Rex et dans différentes communes du **1er au 7 avril 2009** pendant la semaine du développement durable.

Voici le programme :

Film	Date	Heure	tarif	Lieu
Tara, voyage au cœur de la machine climatique	01/04	20h30	gratuit	Cinéma Rex
Princesse Monoké	03/04	20h30	3€	Cinéma Rex
	04/04	17h	3€	
La Terre vue du ciel	04/04	21h	3€	Cinéma Rex
	05/04	17h	3€	
Profession, paysan durable	07/04	20h30	3€	Cinéma Rex
La prophétie des grenouilles	02/04	20h	gratuit	Radenac
	05/04	17h45		Rohan
	06/04	18h		Cléguérec
Une vérité qui dérange	02/04	20h	gratuit	Le Sourn
	03/04	20h		Noyal-pontivy
	06/04	20h30		Gueltas
Disparition des abeilles, la fin d'un mystère	03/04	20h30	gratuit	Silfiac
	06/04	20h30		St Thuriau

## JARDINONS SANS PESTICIDES

### Qu'entend-on par pesticides ?

Ces produits comprennent les herbicides (*désherbants, débroussaillants*), les fongicides (*contre les maladies dues aux champignons*), les insecticides etc... Ils sont destinés à détruire les organismes vivants jugés indésirables.

### Quelques mauvaises pratiques !

- Pulvériser un désherbant chimique sur une allée, un fossé, un talus ou une terrasse ;
- Épandre des granulés contre les larves de la mouche de la carotte avant de semer ;
- Jeter les bidons (même vides) dans la poubelle ;
- Vider les surplus de produit dans l'évier ou le caniveau.

### Quelques bonnes pratiques !

- Utiliser une binette, une faucille ou une débroussailleuse ;
- Mettre du paillage au pied des plantes et des arbustes ;
- Mettre du compost ou engrais naturel (ex : une brouette pour 10 m<sup>2</sup>) ;
- Utiliser l'eau chaude de cuisson des légumes pour désherber les allées ;
- Faire pousser des plantes couvre-sol.

Changeons notre regard sur ce que l'on appelle communément les mauvaises herbes.

Ces plantes dites indésirables sont source de biodiversité et sont utiles.

### Les pesticides ne sont pas les seuls produits à proscrire

- Les anti-mousses utilisés sur gazon ou sur les toits sont également source de pollution de l'eau et des milieux aquatiques ;
- L'engrais chimique peut être remplacé par l'engrais organique et le compost.

### Le saviez vous ?

Le plantain soulage les piqûres d'insectes et le rumex apaise les brûlures d'ortie.

### Astuces

Pensez à l'entretien dès la conception d'un jardin : ne multipliez pas les allées ;

Pensez au temps que vous aurez, ne voyez pas trop grand. Faites simple !

Ramenez vos bidons ou sachets (vides ou pleins) en déchèterie.

### Les effets pesticides

Eau et pesticides ne font pas bon ménage

L'eau que nous buvons provient de la rivière : préservons-la !

En Bretagne, la réglementation interdit l'utilisation de pesticides :

- Sur une bande large de 5 m, le long des cours d'eau et autour des plans d'eau ;
- Sur une bande large de 1 m, le long des fossés même sans eau ;
- Sur les avaloirs, les caniveaux et bouches d'égout.

Les produits versés sur les surfaces imperméables (terrasses, trottoirs, descentes de garage...) vont directement dans les fossés puis dans les rivières.

1 cl de ces produits qui tombe dans la rivière pollue 50 000 m<sup>3</sup> d'eau, soit la consommation de 15 000 habitants (Pontivy) en eau potable sur 11 jours.

1 g de matière active versé = 10 km de fossés pollués !

**Le glyphosate contenu dans les désherbants les plus utilisés, achetés en jardinerie ou grandes surfaces, est la molécule que l'on retrouve le plus dans le Blavet.**

### Dangers des pesticides :

**La qualité de l'eau :** Plus l'eau est polluée, plus il faut un traitement important pour la rendre consommable et plus cela contribue à augmenter les factures d'eau des particuliers.

**La santé :** Les jardiniers sont directement touchés par inhalation ou par contact avec ces produits ainsi que leur famille qui consomme les fruits et légumes du jardin. Selon de nombreuses études, les pesticides sont à l'origine de graves problèmes de santé : cancers, problèmes de fertilité, malformations, atteintes du système nerveux.

**La vie des sols, la biodiversité et les écosystèmes :** Ces produits contaminent ou tuent des plantes, des vers de terre et des insectes qui, à leur tour, peuvent contaminer ou tuer leurs prédateurs. Les produits de traitement laissent les sols nus favorisant la repousse de mauvaises herbes.

**La résistance des mauvaises herbes :** Plus de 600 espèces d'insectes et près de 60 espèces de « mauvaises herbes » sont devenues résistantes aux produits phytosanitaires.

## **« Bienvenue dans mon jardin » en Bretagne : ouvrez les portes de votre jardin « au naturel »**

Pour la 8ème année consécutive, l'association Jardiniers de France organise l'opération nationale

« Bienvenue dans mon jardin », la plus grande journée portes ouvertes de jardins amateurs en France, **le samedi 13 et le dimanche 14 juin 2009.**

Au cours de ce week-end, qui a lieu tous les deux ans à travers toute la France, **des jardiniers amateurs ouvriront gratuitement** leurs jardins aux visiteurs pour échanger sur les techniques, les savoir-faire, les trucs et astuces de jardinage, dans un cadre d'accueil convivial.

En Bretagne, face à la pollution des eaux par les désherbants et aux problèmes posés par les pesticides sur la santé et l'environnement, 6 partenaires accompagnent Jardiniers de France pour promouvoir les techniques de jardinage « au naturel », limitant l'utilisation des pesticides et des engrais chimiques : paillages, compostage, récupération d'eau de pluie, accueil des insectes auxiliaires et des oiseaux, engrais verts, purins et extraits de plantes...

### **Nous recherchons des jardiniers !**

Aussi, si vous êtes sensibles à l'environnement et adoptez des pratiques de jardinage écologiques (« zéro désherbant » au minimum), si vous aimez les rencontres et partager votre expérience, ouvrez votre jardin avec nous le week-end des 13 et 14 juin 2009 !

L'objectif pour 2009 est d'ouvrir à nouveau une centaine de jardins sur tout le territoire breton.

### **Pour vous inscrire, c'est facile !**

Téléchargez la fiche d'inscription sur : [www.mce-info.org/jardinsnaturels](http://www.mce-info.org/jardinsnaturels)

ou **Contactez** : Hortense Des Pommars – Comité départemental du tourisme – tél : 02 97 54 58 11

**Inscriptions souhaitées avant le 17 avril 2009**

## **LANCEMENT DE L'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat).**

Pontivy Communauté a décidé d'engager une action d'envergure en faveur de l'amélioration de l'habitat privé au travers d'une étude pré-opérationnelle d'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) confiée au CHD PACT ARIM du Morbihan.

Dans le cadre de cette mission d'étude, plusieurs événements vont avoir lieu durant les prochains mois.

### **Les enquêtes téléphoniques**

Une enquête téléphonique auprès des propriétaires occupants a déjà été réalisée. Elle permet d'approfondir les problèmes de logement et connaître les attentes des propriétaires.

Une autre aura lieu prochainement auprès des propriétaires bailleurs pour connaître l'état du parc de logements et prévoir les réservations financières pour les travaux.

Nous demandons à la population de réserver le meilleur accueil au personnel d'enquête.

Ces enquêtes servent aussi à véhiculer l'information.

### **Les enquêtes communales**

Le personnel du CHD.PACTARIM va rencontrer tous les maires et adjoints au logement, aux affaires sociales et à l'urbanisme au cours du mois de février et mars.

Un questionnaire, servant de document de discussion, sera adressé avant la visite à chaque commune.

Ces visites se décomposeront en 2 temps : discussion au bureau puis visite sur le terrain (centre bourg et gros hameaux) pour localiser les immeubles nécessitant des travaux, visualiser les projets des communes ou apporter « un œil neuf ».

### **Mise en place du Comité de pilotage et des ateliers thématiques**

Le comité de pilotage a pour rôle d'encadrer, de suivre, voire de réorienter l'étude. Ces membres sont donc à nommer.

Les 4 ateliers thématiques ont pour objet d'apporter aux acteurs de l'amélioration de l'habitat la connaissance des mécanismes du marché du logement, les données statistiques incontournables, la mise à plat des problèmes liés à l'habitat, au logement... Les membres ou organismes sont à nommer.

**ECOLE JEAN DE LA FONTAINE :** Début de l'accompagnement éducatif à l'école publique  
Depuis la rentrée des vacances de février, les élèves de l'école bénéficient d'un accompagnement éducatif. Ce nouveau dispositif concerne les élèves du CP au CM2, sur la base du volontariat. Les élèves peuvent ainsi profiter d'une aide aux devoirs le lundi soir de 16h15 à 17h30 et participer à des activités artistiques, scientifiques ou sportives le vendredi soir de 16h15 à 17h30. Ces différentes activités ont lieu à l'école et sont prises en charge par Catherine Carel, assistante d'éducation et Magali Cadoret, enseignante et directrice de l'école.



**ECOLE NOTRE DAME :**  
Le carnaval a eu lieu le 26 février .



Bonjour aux enfants 😊 L'équipe du Bulletin Municipal vous présente :

« Bien Vivre Ensemble - Règles de politesse et de civilité. »

#### **N°1 - 5 mots magiques**

Du matin au soir, vous rencontrez beaucoup de monde, en commençant par les membres de votre famille, puis vos voisins, vos copains, vos enseignants, des commerçants...

Voici 5 mots de politesse qui vous permettent d'avoir un bon contact avec toutes ces personnes : bonjour, au revoir, s'il vous plaît, merci et pardon. A vous de les utiliser et vous verrez comme les gens seront sympathiques avec vous.

Proverbe : « La politesse est une clé d'or qui ouvre toutes les portes »

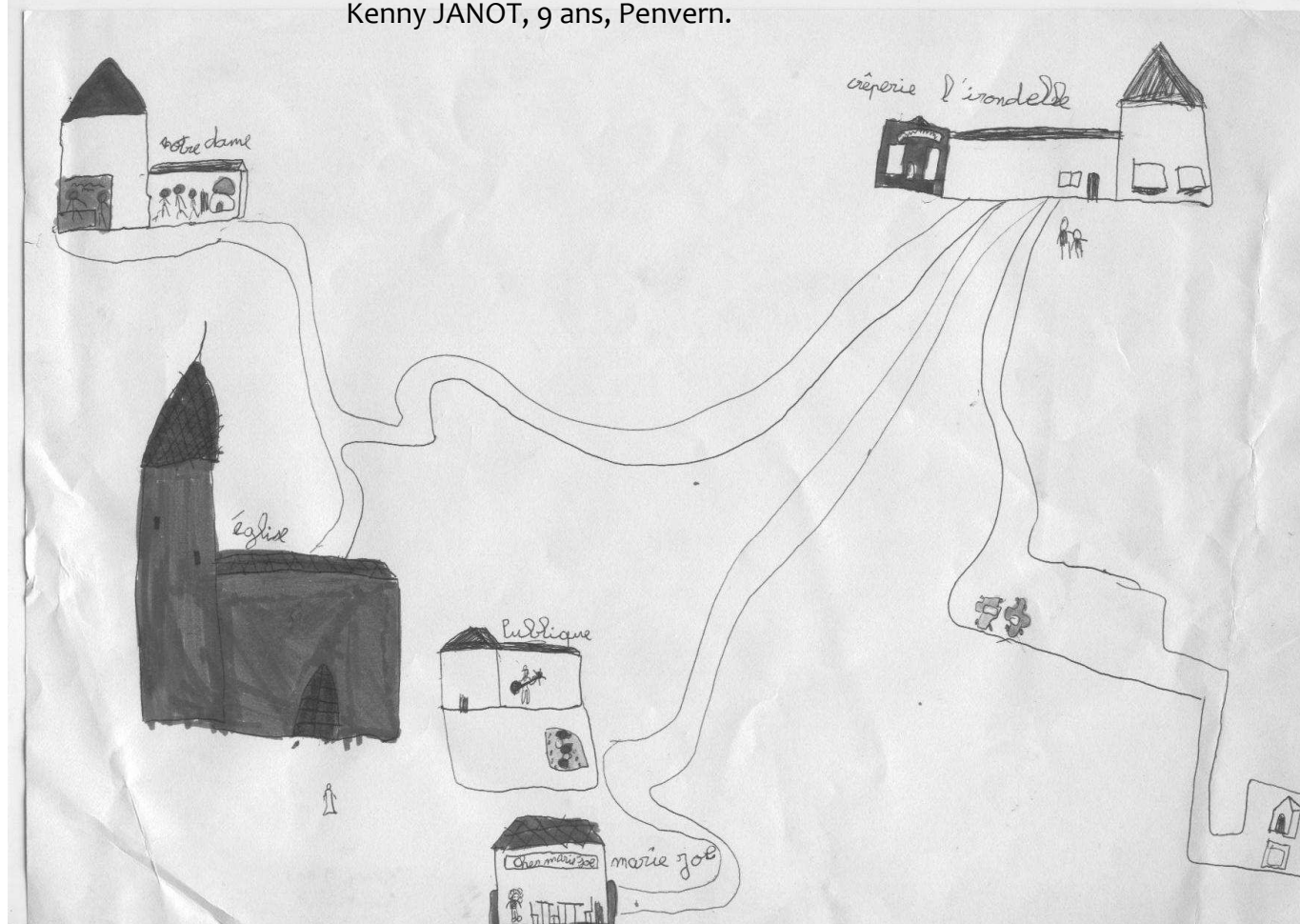
Le mois prochain n°2 « Droit dans les yeux »

A vos crayons ! Si vous voulez que votre dessin passe dans le bulletin municipal au cours de l'année, il vous suffit de nous faire un beau dessin en noir et blanc sur le thème : « VOTRE COMMUNE - Kerfourn »

N'oubliez pas de mettre votre nom et votre âge.

Déposez votre dessin à la Mairie. Merci.

Kenny JANOT, 9 ans, Penvern.



### ***Questionnaire sur le réaménagement du jardin public, place de l'église :***

Nous souhaitons réaménager le jardin public, place de l'église en un lieu convivial, et nous avons besoin de l'avis des kerfournois pour mener à bien ce projet. Merci de déposer vos idées et/ou vos suggestions à la mairie ou de répondre à ce questionnaire.

Sur cet espace vous souhaitez trouver :

- Un jeu de pétanque
- Un panier de basket
- Une table de ping-pong
- Une table de pique-nique
- Une aire de jeux pour les enfants (sous la surveillance des parents)
- Autre, précisez : .....

Quel âge avez-vous : .....ans